Je vous avais certes ordonné de brûler untel et untel, mais il n’y a qu’Allah qui peut châtier avec le feu. Si vous les retrouvez, tuez-les tous les deux !

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) nous envoya en mission et dit : « Si vous trouvez untel et untel », à propos de deux hommes de Quraysh qu’il nomma, « brûlez-les par le feu ! ». Puis, une fois sur le départ, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) dit : « Je vous avais certes ordonné de brûler untel et untel, mais il n’y a qu’Allah qui peut châtier avec le feu. Si vous les retrouvez, tuez-les tous les deux ! ».

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Dans ce hadith, Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) les envoya en mission militaire afin de tuer des ennemis. Il ordonna qu’une fois qu’ils retrouveraient deux hommes de Quraysh, qu’il avait nommé explicitement, de les brûler par le feu. Puis, alors qu’ils venaient le voir afin de le saluer avant leur voyage, il leur dit : « Je vous avais certes ordonné de brûler untel et untel, mais il n’y a qu’Allah qui peut châtier avec le feu. Si vous les retrouvez, tuez-les tous les deux ! ».

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8889

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee